dont le premier ministre Smith ou le premier ministre Wilson, de Grande-Bretagne, ont parlé.

A propos de l'aide à l'étranger, le Canada a fourni plus d'un demi-milliard de dollars, exactement \$528,678,000 en fonds, services et outillage dans le cadre du Plan de Colombo, de 1951 à la fin de l'année financière 1964-1965.

Il est extrêmement difficile d'évaluer le nombre des programmes d'aide à l'étranger en vigueur dans le monde. Cependant, le Canada rend des services dans 50 ou 65 pays, sans parler de l'Amérique latine ou des pays sous-continentaux.

D'après les renseignements que j'ai obtenus, les dons suivants seront versés au cours de l'année financière 1965-1966: au Fonds spécial des Nations Unies, 5 millions; à l'Organisation mondiale de la Santé, \$1,382,000; au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, 1 million; à l'assistance économique et technique, à l'assistance en matière d'instruction et à d'autres formes d'assistance, le programme d'aide aux pays du Commonwealth en Afrique, le programme d'aide aux pays du Commonwealth aux Antilles, le programme de bourses d'études du Commonwealth et ainsi de suite, \$48,500,000.

La quote-part du Canada au titre de l'aide à l'étranger augmente. On prévoit qu'un montant estimatif de 250 millions sera versé au cours de la présente année financière.

Malgré ce montant, si important soit-il à notre point de vue, il n'en reste pas moins que le montant de nos cotisations par habitant est moins élevé que celui des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne de l'Ouest, de la Belgique, et, je pense, du Japon.

Honorables sénateurs, il est impossible de déterminer combien les organismes privés ont contribué, en dollars, dans ce domaine. La liste que j'ai déposée comprend les organismes publics. Le bureau de l'aide extérieure estime que de 75 à 80 organismes privés apportent leur aide aux gens d'outre-mer. On ne peut estimer la valeur de leurs propres dépenses, mais il est permis de croire qu'elles atteignent plusieurs millions ou peut-être même des dizaines de millions de dollars.

Une question qui n'a pas été mentionnée dans le discours du trône, mais dont on parle ouvertement au Canada, est celle de savoir si, cours du trône mentionne les justes salaires oui ou non, le Canada devrait devenir membre de l'Organisation des États américains. de loi a été établi à ce sujet et j'espère qu'il La question est venue sur le tapis à la suite visera les problèmes qui se posent dans ce du récent voyage de M. Pearson à la Jamaïque et de ses déclarations subséquentes. Il a Canada; on est rendu au point où les écoliers laissé entendre que nous accepterions peut- font la grève. Tout le monde, semble-t-il, être de faire partie de cet organisme si Trini- veut faire la grève.

dad, Tobago et la Jamaïque étaient invités à y adhérer. Il y a déjà longtemps que les États-Unis et les pays de l'Amérique latine exhortent le Canada à en faire partie; l'idée par conséquent n'est pas nouvelle. Nous servirions vraisemblablement de tampon entre les pays de l'Amérique latine et les États-Unis. Naturellement, les États-Unis désirent depuis longtemps s'assurer notre aide au sujet des problèmes nombreux et si difficiles qui se présentent, et je me bornerai à mentionner ici la république Dominicaine et l'Île de Cuba. Ce sont là, à mon avis, de bonnes raisons pour nous de ne pas faire partie de l'organisme. Le Canada ne doit pas servir de tampon. Nos relations avec les États-Unis ont toujours été d'importance primordiale et nous devrions les sauvegarder jalousement, plus encore que nos rapports avec les pays de l'Amérique latine. Si nous devions adhérer à l'Organisation des États américains, nous serions peut-être souvent en désaccord avec les États-Unis, et donc forcés à prendre parti, pour ainsi dire, pour eux ou pour l'Organisation des États américains ou divers États sud-américains.

Notre association aux Antilles par le truchement du Commonwealth n'a aucun rapport avec l'Organisation des États américains. Ces pays appartiennent au Commonwealth et nous avons des responsabilités envers eux, mais nous croyons que s'ils décidaient de devenir membres de l'OEA, il ne s'ensuit pas nécessairement que nous le devions aussi. A mon avis, ce serait la moindre raison d'y entrer. Les Antilles ont beaucoup plus d'affinités avec l'Amérique latine qu'avec le Canada. Notre pensée politique et économique s'oriente beaucoup plus vers l'est et l'ouest que vers l'extrême sud. Comme on le disait dans un éditorial du numéro du 21 janvier 1966 du Star de Montréal:

L'adhésion à l'OEA peut être sensée pour les Caraïbes. Elle peut le devenir pour nous un jour, mais pas maintenant.

Nous n'y gagnerions absolument rien. Il n'y a guère de gouvernements stables dans les pays d'Amérique du Sud à l'heure actuelle. Si nous adhérions à l'OEA à ce moment-ci, nous ne récolterions, à mon avis, que des ennuis.

Je pourrais traiter de bien d'autres questions, mais je ne veux pas abuser plus longtemps de la patience des sénateurs. Le diset les heures de travail; sauf erreur, un projet domaine. Il y a beaucoup trop de grèves au